

# Plan de travail **CONJOINT**



Pour **réussir**  
l'internationalisation  
de l'éducation...

*Le plan de travail conjoint est un outil de mise en chantier de la stratégie ministérielle pour l'internationalisation de l'éducation québécoise : voilà le sens et la portée de ce document complémentaire étroitement lié au premier.*

*Avec tous les partenaires consultés, il a été convenu des grands axes de la stratégie. Dans ces larges champs de l'éducation, de la mobilité, de l'exportation et du rayonnement, le ministère de l'Éducation (MEQ) a retenu les orientations qu'il entend favoriser, la cohérence qu'il veut établir, la veille qu'il propose d'activer et les mesures à adopter. Toutefois, lors des consultations, les partenaires du MEQ ont émis des commentaires et des suggestions de moyens d'action propres à chaque axe et correspondant à leur réalité respective.*

*Des lignes d'action ont été tracées, et des interventions réclamées. Le MEQ les a prises en considération et les rappelle dans les énoncés qui composent ce bref document. Il reste maintenant à les reprendre, dans divers chantiers. En partenariat, il convient de leur donner corps et réalité.*

*C'est ainsi que la stratégie ministérielle veut instituer la concertation entre les différents acteurs du milieu « pour que le processus d'internationalisation se fasse de façon continue, durable et efficace, afin d'atteindre les objectifs fixés par tous' ».*

## AXE 1 Éducation formation

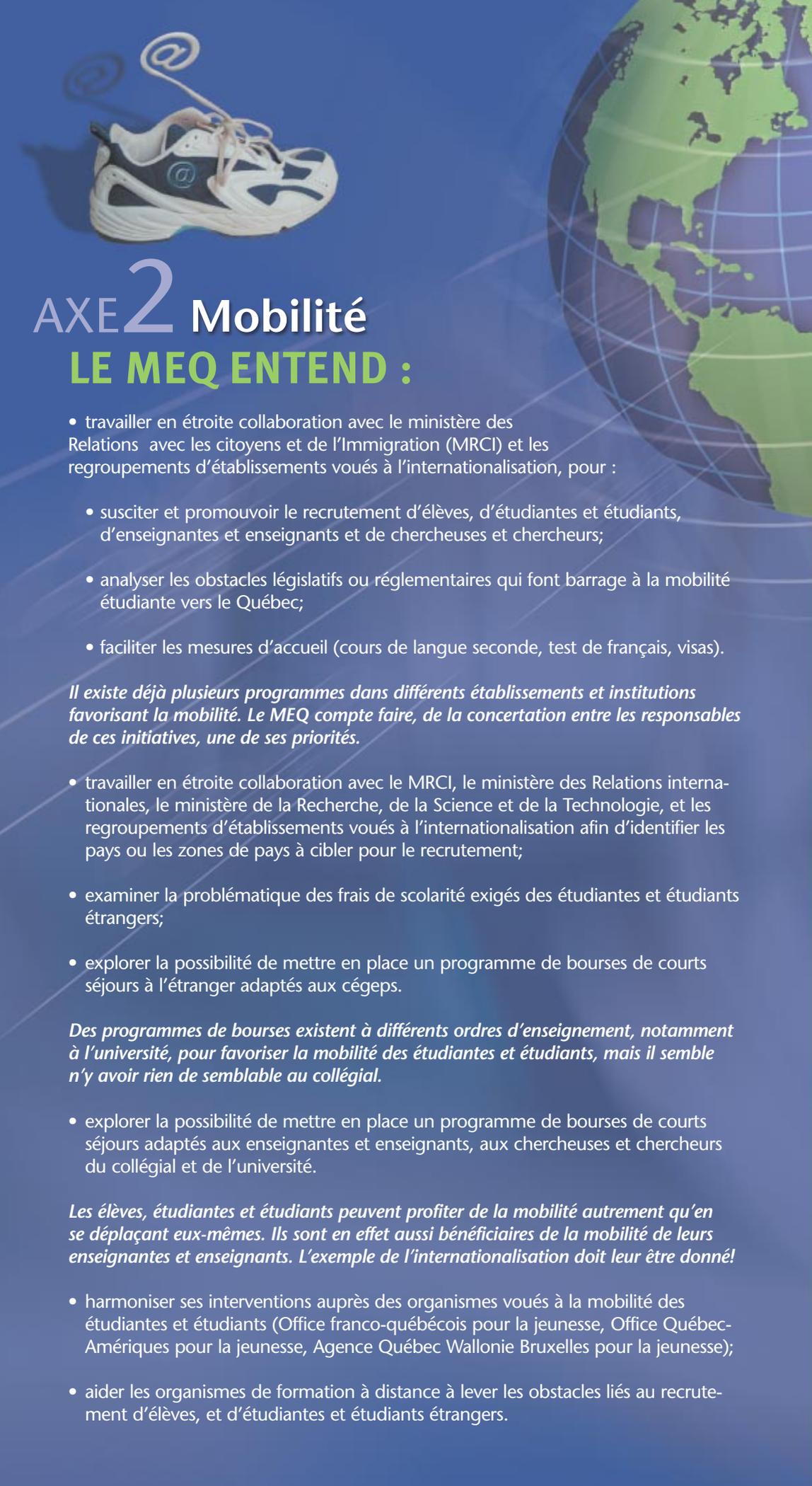
### LE MEQ ENTEND :

- intégrer une dimension internationale au contenu de l'éducation québécoise.

*Lors de leur élaboration ou de leur révision, il sera souhaitable d'adapter les programmes d'études et de formation à la réalité de l'internationalisation, et ce, au primaire au secondaire et au collégial.*

- revoir les conditions liées à l'épreuve unique pour l'obtention du diplôme pour les étudiantes et étudiants étrangers;
- prendre en considération la dimension internationale dans l'harmonisation des diplômes d'études collégiales et des baccalauréats.





## AXE 2 Mobilité

### LE MEQ ENTEND :

- travailler en étroite collaboration avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) et les regroupements d'établissements voués à l'internationalisation, pour :

- susciter et promouvoir le recrutement d'élèves, d'étudiantes et étudiants, d'enseignantes et enseignants et de chercheuses et chercheurs;
- analyser les obstacles législatifs ou réglementaires qui font barrage à la mobilité étudiante vers le Québec;
- faciliter les mesures d'accueil (cours de langue seconde, test de français, visas).

*Il existe déjà plusieurs programmes dans différents établissements et institutions favorisant la mobilité. Le MEQ compte faire, de la concertation entre les responsables de ces initiatives, une de ses priorités.*

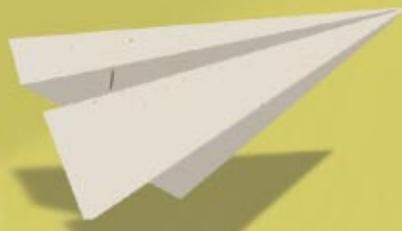
- travailler en étroite collaboration avec le MRCI, le ministère des Relations internationales, le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, et les regroupements d'établissements voués à l'internationalisation afin d'identifier les pays ou les zones de pays à cibler pour le recrutement;
- examiner la problématique des frais de scolarité exigés des étudiantes et étudiants étrangers;
- explorer la possibilité de mettre en place un programme de bourses de courts séjours à l'étranger adaptés aux cégeps.

*Des programmes de bourses existent à différents ordres d'enseignement, notamment à l'université, pour favoriser la mobilité des étudiantes et étudiants, mais il semble n'y avoir rien de semblable au collégial.*

- explorer la possibilité de mettre en place un programme de bourses de courts séjours adaptés aux enseignantes et enseignants, aux chercheuses et chercheurs du collégial et de l'université.

*Les élèves, étudiantes et étudiants peuvent profiter de la mobilité autrement qu'en se déplaçant eux-mêmes. Ils sont en effet aussi bénéficiaires de la mobilité de leurs enseignantes et enseignants. L'exemple de l'internationalisation doit leur être donné!*

- harmoniser ses interventions auprès des organismes voués à la mobilité des étudiantes et étudiants (Office franco-québécois pour la jeunesse, Office Québec-Amériques pour la jeunesse, Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse);
- aider les organismes de formation à distance à lever les obstacles liés au recrutement d'élèves, et d'étudiantes et étudiants étrangers.



## AXE 3 Exportation du savoir-faire

### LE MEQ ENTEND :

- dresser un portrait des marchés potentiels en matière d'exportation du savoir-faire, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), les établissements d'enseignement et les regroupements d'établissements d'enseignement;
- sensibiliser le MIC à l'importance de la participation des milieux de l'éducation aux missions du Québec menées à l'étranger;
- favoriser la concertation entre les ministères, les établissements et les regroupements d'établissements pour assurer la participation des milieux de l'éducation à des foires internationales;
- appuyer les établissements dans leur participation à des appels d'offres internationaux.

*Pour mieux connaître et satisfaire les besoins des pays demandeurs et des bailleurs de fonds sur le plan international, il est nécessaire de déployer des efforts pour se rapprocher des institutions de financement internationales (IFI), des agences d'aide, des gouvernements étrangers, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations internationales et des organisations internationales non gouvernementales.*

- continuer à soutenir les établissements entièrement voués à la formation à distance dans leurs efforts de développement d'une offre substantielle de cours en ligne.



# AXE 4 Rayonnement positionnement

## LE MEQ ENTEND :

- se doter d'un outil de promotion et de relations publiques visant à mettre en évidence son rôle de chef de file en matière d'éducation de même que celui de ses réseaux;
- encourager la participation de son personnel et de celui des établissements et des regroupements des établissements aux activités des organisations pancanadiennes ou internationales dans leurs secteurs;
- se doter d'un outil de diffusion efficace pour rendre compte de ses participations à des groupes de travail et à des organisations pancanadiennes et internationales;
- trouver des façons novatrices pour raffermir, cultiver et mettre à profit les réseaux qui vivent l'internationalisation de l'éducation québécoise dans ce qu'elle a de plus concret.

<sup>1</sup> MEQ, *Raison d'être de la stratégie. Pour réussir l'internationalisation de l'éducation... Une stratégie mutuellement avantageuse*, p. 14.

*« La compréhension est à la fois moyen  
et fin de la communication humaine.  
Étant donné l'importance de l'éducation  
à la compréhension à tous les niveaux  
éducatifs et à tous les âges,  
le développement de la compréhension  
passe par l'internationalisation  
de l'éducation. »*

*Edgar Morin*

Citation tirée de : « *Diversité culturelle et humaine condition* »,  
le magazine du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche  
et de la Technologie, n° 7, Paris, mars-avril 2000.

